

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

- Etaient présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance
- Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Monsieur André ERBS, Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Frédéric BIERRY ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER
- Excusé(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Marcel BAUER, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Denis SCHULTZ
- Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2019/202 - 70510 - Modernisation du réseau routier
Travaux d'aménagement sur la RD183 (rue Principale)
en travers de PETERSBACH - Proposition d'avenant à la
convention de désignation de maîtrise d'ouvrage pour prendre
en compte le dépassement du coût des travaux

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'augmenter de 20 510, 54 € TTC la part départementale des travaux de voirie initialement prévue dans la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage n°2017/065 conclue le 30 aout 2017 entre la Communauté de Communes de Hanau – La Petite Pierre et le Département, à 96 389, 46 € TTC ;
 - approuve les termes de l'avenant N°1 à cette convention à conclure entre le Département et la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre ;
- Elle autorise par ailleurs son président à signer cet avenant.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale Déléguée



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY